

- **Biographie langagière** : La biographie langagière vise à impliquer l'apprenant dans la planification de son apprentissage, dans la réflexion sur son apprentissage et dans l'évaluation de ses progrès. Elle lui donne la possibilité de noter ce qu'il sait faire dans chaque langue et de mentionner les expériences culturelles qu'il a vécues dans un contexte éducatif, officiel ou non.
- **CECRL et Volume complémentaire** (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : le Cadre européen commun de référence pour les langues offre une base commune pour l'élaboration de programmes de langues vivantes, de référentiels, d'examens, de manuels, etc. en Europe. Il définit les niveaux de compétence qui permettent de mesurer le progrès de l'apprenant à chaque étape de l'apprentissage et à tout moment de la vie. Outil de référence en enseignement des langues, le CECRL est aussi un instrument politique, culturel et économique qui vise en priorité à outiller tous les Européens face aux défis représentés par l'intensification de la mobilité internationale, le renforcement de la coopération dans tous les domaines (éducation, culture, science, commerce, industrie), à promouvoir la compréhension et la tolérance mutuelles, le respect des identités et de la diversité culturelle par une coopération plus efficace, à répondre aux besoins d'une Europe multilingue et multiculturelle en développant sensiblement la capacité des Européens à communiquer entre eux par-delà les frontières linguistiques et culturelles.
- **Compétence interculturelle** : l'ensemble complexe d'attitudes, de connaissances, d'aptitudes et de valeurs auxquelles nous faisons appel lorsque nous prenons part au dialogue interculturel.
- **Compétence plurilingue** : la capacité à mobiliser le répertoire pluriel de ressources langagières et culturelles pour faire face à des besoins de communication ou interagir avec l'altérité ainsi qu'à faire évoluer ce répertoire.

⁷⁸Sources :

Dictionnaire pratique de didactique du FLE, J-P Robert, Ophrys, Paris, 2008

Portfolio Européen des Langues (PEL) - [Portfolio européen des langues \(PEL\) \(coe.int\)](https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord)

Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle (Beacco et al., Conseil de l'Europe, 2016) - [Conseil de l'Europe - brochure A4 portrait \(coe.int\)](https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord)

'L'importance de l'éducation plurilingue et interculturelle pour une culture de la démocratie' [Recommandation CM/Rec \(2022\)](https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord)

Médiation linguistique et culturelle, Conseil de l'Europe, <https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord>

Le Portfolio Européen des langues, Conseil de l'Europe, - [Le Portfolio Européen des langues30.4.2004 FR Journal officiel de l'Union européenne](https://www.coe.int/fr/web/lang-migrants/linguistic-and-cultural-mediation#:~:text=Au%20sens%20large%20du%20terme,demi%C3%A8res%20%C3%A0%20conclure%20un%20accord)

- **Dialogue interculturel** : le moyen par lequel des sociétés, plurielles sur le plan culturel, créent et maintiennent leur cohésion sociale.
- **Inclusion** : Adaptation du système et du fonctionnement scolaires ordinaires à la diversité des besoins d'apprentissage des élèves.
- **Interculturalité** : la capacité de faire l'expérience de l'altérité et de la diversité culturelle, d'analyser cette expérience et d'en tirer profit.
- **Médiation** : Au sens large du terme, la « médiation » renvoie au fait d'intervenir dans un conflit opposant deux parties afin d'aider ces dernières à conclure un accord. Dans le domaine de l'utilisation des langues, la « médiation » remplit une fonction similaire, à savoir permettre aux personnes concernées de communiquer efficacement avec des locuteurs de langues différentes de la leur, de comprendre certains termes ou concepts ou de faire face à certaines situations ou idées nouvelles pour elles.
- **Multilinguisme** : présence de plusieurs langues sur un territoire donné, indépendamment de ceux qui les parlent.
- **PEL** : Le Portfolio européen des langues a été mis au point par le Programme des Politiques linguistiques du Conseil de l'Europe pour contribuer au développement de l'autonomie de l'apprenant, du plurilinguisme ainsi que de la sensibilité et de la compétence interculturelle, pour permettre aux utilisateurs de consigner les résultats de leur apprentissage linguistique ainsi que leur expérience d'apprentissage et d'utilisation de langues.
- **Pluriculturalité** : la capacité de participer à des cultures différentes – notamment par le biais de l'acquisition de plusieurs langues.
- **Plurilinguisme** : la capacité des locuteurs à employer plus d'une langue.